

SÉNAT

FRANCE – SRI LANKA : ACCOMPAGNER UN PAYS EN PLEINE TRANSITION

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Sri Lanka à Colombo et Kandy

Du 20 au 26 avril 2026

Du 20 au 26 avril 2026, une délégation du groupe d'amitié France-Sri Lanka du Sénat conduite par Mme Vanina Paoli-Gagin, présidente, et composée de M. Didier Marie, vice-président, et de Mme Laurence Muller-Bronn, membre du groupe, s'est rendue dans la capitale du pays, Colombo, ainsi que dans la ville de Kandy. Haut lieu du bouddhisme et classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, cette ville située au centre du pays fut la dernière capitale des rois de Sinhala (Ceylan).

Dans ce pays ayant subi de multiples crises, la France jouit d'une image positive de partenaire de confiance, engagé de longue date aux côtés de Sri Lanka pour accompagner son développement. Les nombreux entretiens et visites de terrain effectués ont permis à la délégation de mesurer l'ampleur des défis qui se présentent à la nouvelle administration issue des élections présidentielle et législatives de l'automne 2024 qui ont porté au pouvoir une nouvelle génération de responsables politiques.



De gauche à droite : Mme Laurence Muller-Bronn, Mme Vanina Paoli-Gagin, Mme Harini Amarasuriya, Première ministre de Sri Lanka, et M. Didier Marie

I. Le défi de la sortie de crise

A – Une économie durement affectée par des chocs multiples

Pays de 22 millions d'habitants sur un territoire de 65 000 km², Sri Lanka présente de nombreux atouts, dont un positionnement stratégique au cœur de l'océan Indien et sur les « nouvelles routes de la soie » (le pays a été l'un des premiers à rejoindre l'initiative chinoise), ainsi qu'une surface maritime étendue offrant des opportunités dans le secteur de la pêche tout en représentant un défi en matière de sécurité maritime.

Le pays a cependant été confronté à une série de chocs successifs ayant durement affecté son économie, et ce alors même qu'à son indépendance en 1948, il affichait de très bons indicateurs de développement, supérieurs à ceux de son voisin indien.

La longue guerre civile qui a paralysé le pays de 1983 à 2009 a durablement affecté la croissance du pays. Elle a également laissé des stigmates qui font de la cohésion nationale un défi persistant, jusqu'à aujourd'hui. En 2022, après de larges manifestations pacifiques visant à mettre fin à l'accaparement du pouvoir par quelques familles, Sri Lanka a subi une profonde crise économique l'ayant conduit à se déclarer en défaut de paiement sur sa dette. La France a alors joué un rôle décisif pour rassembler autour de la table les principaux bailleurs internationaux et parvenir à une restructuration globale de la dette du pays.

Plus récemment, des chocs externes ont durement affecté l'économie de l'île : le cyclone

FRANCE – SRI LANKA : ACCOMPAGNER UN PAYS EN PLEINE TRANSITION

Ditwah, en novembre 2025, a fait plus de 800 victimes et causé de vastes destructions. Le début de l'année 2026 a ensuite été marqué par la guerre au Moyen-Orient, dont l'impact se révèle particulièrement violent pour Sri Lanka, à la fois au niveau commercial (difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures, frein aux exportations de thé vers les pays du Golfe) et pour le secteur du tourisme qui s'est vu privé de sa principale liaison aérienne via les Émirats arabes unis.

B – Un gouvernement au travail pour redresser l'économie du pays

Issu des élections législatives de l'automne 2024, le gouvernement dirigé par la Première ministre Harini Amarasuriya a été élu sur un programme ambitieux. Parmi ses priorités figurent ainsi la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, le renforcement de l'État de droit, l'amélioration de l'attractivité économique du pays et la réconciliation nationale pour tourner la page des années de guerre civile.

Accompagnée de l'ambassadeur de France à Sri Lanka, M. Rémi Lambert, la délégation sénatoriale s'est entretenue avec la Première ministre ainsi qu'avec plusieurs ministres de son gouvernement : M. Vijitha Herath, ministre des Affaires étrangères, de l'Emploi et du Tourisme à l'étranger, Mme Saroja Paulraj, ministre des Femmes et de l'Enfance et Mme Kaushalya Ariyaratne, ministre-déléguée chargée des médias.



Réunion de travail entre la délégation (à gauche), M. Vijitha Herath (au centre) et ses équipes (à droite)

Ces audiences ont confirmé la dynamique forte de la relation bilatérale, marquée notamment par une rencontre entre les présidents français et sri lankais en marge du sommet sur l'intelligence artificielle (IA) à Delhi en février 2026. Les autorités rencontrées ont unanimement salué le soutien de la France lors de la crise de la dette en 2022, plus récemment

lors du passage du cyclone Ditwah mais aussi sur le temps long par le financement de nombreux projets de développement.

Durement affecté par les conséquences du conflit au Moyen-Orient, le pays est néanmoins parvenu à réguler son économie et à assurer son approvisionnement énergétique de manière à éviter les coupures d'électricité et les ruptures de stock en carburant. Le gouvernement souhaite parallèlement limiter sa dépendance aux énergies fossiles et recherche pour ce faire des investissements étrangers. Ceux-ci se révèlent encore très limités, notamment du fait d'un environnement des affaires peu favorable et d'une économie qui amorce à peine son redressement. La croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5 % en 2024 et les efforts engagés par le gouvernement pour améliorer la gouvernance et l'efficacité de l'administration devraient permettre d'attirer de nouveaux investisseurs.

Les échanges ont également porté sur les relations commerciales avec l'Union européenne (UE), vers laquelle sont dirigés 17 % des exportations du pays, notamment grâce au dispositif « SPG+ ». Ce programme permet aux pays en développement de bénéficier d'un accès privilégié au marché européen, sans droits de douane ni quotas, à condition de ratifier plusieurs conventions internationales relatives à la protection des droits de l'Homme et au respect des normes sociales et environnementales. Le Sri Lanka devra à ce titre revoir sa législation antiterroriste pour continuer à bénéficier du SPG+ après 2027.

C – Un dialogue interparlementaire fructueux

La délégation sénatoriale a été accueillie au Parlement, de type monocaméral, où elle a pu s'entretenir avec son président, M. Jagath Wickramaratne. Une réunion de travail a également eu lieu avec les membres du groupe d'amitié Sri Lanka - France, présidé par Mme Saroja Paulraj.

Les députés sri lankais ont marqué un vif intérêt pour le partage d'expériences avec le Parlement français, notamment en matière de législation applicable au secteur du tourisme afin d'éviter les travers du surtourisme. Ils ont également appelé de leurs vœux le renforcement des projets de coopération décentralisée entre collectivités françaises et sri lankaises.



Rencontres avec le Speaker du Parlement (à gauche) et réunion de travail avec les députés (à droite)

La délégation a également rencontré Mme Vraie Balthazar, maire de Colombo, en fonction depuis juin 2025. Elle a souligné l'engagement des exécutifs locaux, aux côtés du gouvernement et du parlement, pour développer les services publics et contribuer au développement du pays, tout en répondant aux nouveaux enjeux tels que la préservation de la ressource en eau ou la lutte contre la pollution.

II. La France, un partenaire de confiance pour Sri Lanka

A – Le rôle crucial de l'Agence française de développement (AFD)

Principal artisan de l'accompagnement du pays dans ses efforts de développement, l'AFD est présente depuis 20 ans à Sri Lanka et intervient sur plusieurs projets structurants, en lien avec les priorités de l'agence dans la région : la décarbonation et l'adaptation au changement climatique, la promotion de la gestion durable des territoires et des écosystèmes et le soutien à une croissance inclusive et durable.



Visite de la station de traitement des eaux d'Ambatale

La délégation a visité la station d'Ambatale, plus grande station de traitement des eaux du pays (560 000 m³ par jour) qui a bénéficié de financements de l'AFD pour son système de pompage. Elle permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau des résidents de Colombo et des environs, avec une gestion plus durable de la ressource.

B – Une fierté française : le Centre régional d'études maritimes (CREM)

Inauguré en décembre 2024, le CREM est un projet franco-sri lankais destiné à améliorer les capacités de Sri Lanka et des pays voisins dans la gestion des principaux défis communs aux États de l'océan Indien : la lutte contre la pêche

illégal, l'immigration clandestine, les trafics illicites, les catastrophes climatiques et la protection de l'environnement marin.

Afin d'améliorer la sûreté et la sécurité maritimes, le CREM propose d'ambitieux programmes de renforcement capacitaire des administrations publiques, encourage la diffusion des bonnes pratiques et promeut activement la coopération régionale et la coordination inter-agences. Dirigé par des cadres français et sri lankais, le centre propose des formations courtes (de quelques jours à trois semaines) à un public constitué essentiellement de militaires des pays de la région souhaitant améliorer leur maîtrise de ces enjeux.

Son déploiement est d'ores et déjà un succès et contribue au renforcement de la présence française à Sri Lanka dans le domaine maritime, aux côtés d'un autre projet phare porté par une entreprise française. Ainsi, la société Orange Marine a confié aux chantiers navals de Colombo la responsabilité de la construction de plusieurs de ses navires chargés de la réparation et de la maintenance des câbles sous-marins en fibre optique.

C – Promouvoir l'apprentissage du français : une priorité constante

Seul établissement d'enseignement en français à Sri Lanka, l'École française internationale de Colombo (EFIC) a vu ses effectifs passer de 40 à 100 élèves en dix ans. Un effort particulier a été réalisé pour attirer des familles non francophones. Le nombre d'enfants sri lankais scolarisés à l'EFIC est ainsi passé de un à quinze au cours des trois dernières années. La délégation a visité les nouveaux locaux acquis par l'établissement, qui lui permettront d'améliorer ses conditions d'accueil.

Autre pilier de l'enseignement du français à Sri Lanka, le réseau des Alliances françaises se distingue par son ancrage dans le temps, la première Alliance française de Ceylan datant de 1956. À Colombo comme à Kandy, les sénateurs ont pu observer la diversification des offres de formation. Les établissements proposent ainsi des cours aux collégiens, lycéens ou étudiants ayant besoin d'un appui en français. En complément, des modules de « français sur objectif spécifique » permettent par exemple de se former aux métiers du tourisme. L'Alliance française de Colombo a également assuré la formation en français des policiers sri lankais

FRANCE – SRI LANKA : ACCOMPAGNER UN PAYS EN PLEINE TRANSITION

devant rejoindre la force onusienne de répression des gangs en Haïti.

Enfin, les Alliances françaises constituent le cœur battant de la diffusion de la culture française à Sri Lanka : des expositions y sont régulièrement organisées (sur la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris au moment du déplacement), de même que des projections de films, des soirées-débats et des conférences.

III. Identifier des secteurs porteurs pour le développement du pays

A – Le secteur textile : le choix de la différenciation par la qualité

À l'image de plusieurs autres pays d'Asie du Sud-Est, Sri Lanka a développé son secteur textile, qui constitue l'un de ses atouts à l'export. Il représente ainsi 44 % des exportations, contribue à hauteur de 7 % au PIB du pays et emploie 350 000 personnes, dont 85 % de femmes.

Contrairement à ses voisins, le pays a choisi de se spécialiser dans les vêtements à forte valeur ajoutée, tels que la lingerie, les vêtements de sport et les textiles techniques. Dans un environnement dominé par l'offre chinoise à bas coût, cette stratégie permet d'atteindre un meilleur standard en termes de normes sociales et environnementales et de mieux rémunérer la main d'œuvre locale.

La délégation a ainsi visité l'usine de la société MAS Holdings à proximité de Kandy, qui produit de nombreux textiles à très haute valeur ajoutée, dans le domaine du sport notamment. Le groupe, qui emploie plus de 100 000 personnes, figure parmi les principaux groupes industriels du pays et constitue l'un des acteurs majeurs du secteur textile et de l'habillement à l'échelle mondiale.

B – Le secteur touristique : se développer tout en préservant les ressources

Malgré un patrimoine exceptionnel, une grande variété de paysages et une grande richesse culturelle, Sri Lanka n'attire qu'un nombre limité de touristes, de l'ordre de 2 millions par an. À titre de comparaison, ce sont 20 millions de visiteurs qui se rendent chaque année au Vietnam et 40 millions en Thaïlande.

La capacité à attirer davantage de touristes constitue donc un enjeu pour Sri Lanka, mais nécessite à la fois une augmentation de l'offre hôtelière, une meilleure formation des travailleurs de ce secteur et un effort sur l'environnement des affaires (simplification des procédures, amélioration des démarches administratives) afin de mobiliser davantage les investissements étrangers.

C – Formation et éducation : un impératif pour le développement futur du pays

Les universités sri lankaises offrent un vaste panel de formations de qualité, mais le pays est confronté au défi du départ à l'étranger d'un nombre croissant de ses étudiants diplômés. Au sein de l'Université de Peradeniya de Kandy, plus ancienne université du pays, qui date de 1942 et accueille plus de 16 000 étudiants, la délégation a pu échanger avec des jeunes engagés dans des cursus spécialisés dans l'IA. Beaucoup envisagent de compléter leur parcours dans une université américaine ou australienne.

Cette tendance confirme l'importance pour les dirigeants du pays de créer une nouvelle dynamique porteuse à la fois de croissance économique et de débouchés pour sa jeunesse. Ils peuvent s'appuyer pour cela sur une population particulièrement résiliente et confiante dans les atouts et le potentiel de développement de Sri Lanka.

Composition de la délégation



Vanina PAOLI-GAGIN

Présidente du groupe d'amitié
Sénatrice de l'Aube
Les Indépendants - République et
Territoires



Didier MARIE

Vice-président du groupe d'amitié
Sénateur de la Seine-Maritime
Socialiste, Écologiste et Républicain



Laurence MULLER-BRONN

Membre du groupe d'amitié
Sénatrice du Bas-Rhin
Les Républicains